

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24,005 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou, le **22 MAR 2024**

LE DIRECTEUR GENERAL  
DE L'AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

-----  
COMMUNIQUE

Les candidats inscrits aux **concours professionnels**, session 2024, sont informés que les listes provisoires de candidature, sont publiées sur le site **www.concours.gov.bf**. Les réclamations sont recevables sur la plateforme, accessible à l'adresse **www.econcours-pro.gov.bf**, du **23 au 28 mars 2024 à 23 h 59 mn**.

A cet effet, les candidats ayant constaté des erreurs sur le centre de composition, le numéro ou la date de délivrance de la CNIB ou du passeport, sont invités à se connecter sur la plateforme **www.econcours-pro.gov.bf**, afin de pouvoir faire des corrections, en procédant de la manière suivante :

1. Se connecter à son **compte**, en saisissant le **matricule** et le **mot de passe** ;
2. Choisir la rubrique « **Mes inscriptions** » ;
3. Choisir l'option « **Modifier** » se trouvant devant chaque concours
4. **Corriger** les informations erronées ;
5. Cliquer sur le bouton « **Enregistrer** » pour prendre en compte les modifications effectuées ;
6. **Télécharger** à nouveau le récapitulé et **vérifier**. Les modifications sont automatiquement prises en compte sur le récapitulé.

Par ailleurs, l'équipe d'assistance reste disponible et joignable de 8h à 20h aux mêmes numéros disponibles sur **www.econcours-pro.gov.bf** pendant toute la période.

  
Le Directeur  
Général  
**Samson TRAORE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail